



Foyer de soins sans mur (FSSM) – Guide pour les provinces et territoires



À propos d'Excellence en santé Canada

Excellence en santé Canada (ESC) travaille avec des partenaires pour diffuser les innovations, renforcer les capacités et catalyser le changement dans les politiques afin que toutes et tous au Canada reçoivent des soins sûrs et de qualité. En collaborant avec les patients et patientes, les personnes proches aidantes et le personnel de la santé, nous transformons les innovations éprouvées en améliorations durables dans tous les aspects de l'excellence en santé.

Nos grandes lignes d'action sont les soins et services aux personnes âgées, les soins plus proches du milieu de vie, ainsi que la rétention du personnel de santé – la qualité et la sécurité demeurant bien sûr au cœur de toutes nos activités. Nous sommes résolus à favoriser des soins inclusifs, équitables et respectueux des valeurs culturelles par la mobilisation de différents groupes, dont des patients, des proches aidants, des membres des Premières Nations, des Métis, des Inuits et le personnel des services de santé.

Créé en 2021, ESC est issu de la fusion de l'Institut canadien pour la sécurité des patients et de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé. ESC est un organisme de bienfaisance indépendant sans but lucratif financé principalement par Santé Canada. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

150, rue Kent, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 0E4 Canada
1 866 421-6933 | info@hec-esc.ca

Réseaux sociaux

[X](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [Facebook](#)

Excellence en santé Canada honore les territoires traditionnels sur lesquels son personnel et ses partenaires vivent, travaillent et se divertissent. Nous reconnaissons que le niveau de vie dont nous bénéficions aujourd'hui est le résultat de l'intendance et des sacrifices des premiers habitants de ces territoires. [En savoir plus](#)

Rédaction

The Center for Implementation

Conseil

Stephanie Lagosky, Amber Heyd, Tanya MacDonald, Suzanne Dupuis-Blanchard (Université de Moncton) et Judy Freeze (ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick)

Portés par notre volonté d'amélioration continue, nous nous engageons avec enthousiasme sur le chemin de l'engagement, de l'apprentissage, de la réflexion et du perfectionnement, et actualiserons ce guide à la lumière de tout nouvel élément.

Table des matières

Foyer de soins sans mur (FSSM) – Guide pour les provinces et territoires	1
À propos d’Excellence en santé Canada	2
Introduction	5
Qu’est-ce que l’approche FSSM?	6
Principes des FSSM	7
Activités principales d’un établissement FSSM	7
Un programme flexible et adaptable	8
Le programme FSSM est-il adapté à la province, au territoire ou à la région?	9
Objectifs de cette section	9
Le programme FSSM cadre-t-il avec les priorités stratégiques et relatives?	10
Pourquoi est-ce important?	10
Points à prendre en compte	10
Mises en situation	10
Les conditions sociales, politiques et économiques sont-elles propices à la mise en œuvre du programme FSSM?	11
Pourquoi est-ce important?	11
Points à prendre en compte	11
Mises en situation	11
L’infrastructure communautaire et de foyers de soins peut-elle accueillir le programme FSSM?	12
Pourquoi est-ce important?	12
Points à prendre en compte	12
Mises en situation	13
Premiers pas avec le programme FSSM	14
Objectifs de cette section	14
Établir des liens et des partenariats authentiques	14
Points à prendre en compte	15
Mises en situation	15
Évaluer les ressources et les outils	16
Points à prendre en compte	16
Mises en situation	17

Mettre à profit les capacités du leadership.....	17
Points à prendre en compte	17
Mises en situation	18
Déterminer quelles régions et collectivités pourraient bénéficier du programme.....	18
Points à prendre en compte	19
Mises en situation	20
Élaborer un plan de mise en œuvre et de pérennisation adapté.....	21
Résumé et conclusion	22
Références.....	23





Introduction

Ce guide a été conçu pour évaluer la pertinence de la mise en œuvre du programme *Foyer de soins sans mur* (FSSM) dans une province, un territoire ou une région et indiquer, le cas échéant, la marche à suivre.

La première section de ce guide offre une vue d'ensemble du programme FSSM. Elle vous permet d'évaluer si le programme est adapté à votre province, territoire ou région en réfléchissant à ces questions :

- Le programme FSSM cadre-t-il avec les priorités stratégiques et relatives?
- Les conditions sociétales, politiques et économiques sont-elles propices à la mise en œuvre du programme FSSM?

- L'infrastructure communautaire et de foyers de soins^a peut-elle accueillir le programme FSSM?

La deuxième section donne des conseils dans plusieurs domaines majeurs au début de la planification de la mise en œuvre d'un programme FSSM, notamment :

- Établir des liens et des partenariats
- Envisager les orientations en matière de ressources et de financement
- Identifier des chefs de file pour promouvoir le programme
- Déterminer quelles régions ou collectivités pourraient bénéficier de ce programme

La dernière section présente certains facteurs à considérer lors de la planification de la mise en œuvre.

À l'aide de plusieurs mises en situation, ce guide explique comment aborder chaque étape de votre évaluation. Il s'agit d'illustrer le déroulement de la mise en œuvre d'un programme FSSM, en présentant différentes étapes en fonction du contexte.

^aDans ce rapport, les foyers de soins ont été définis comme des organismes qui offrent un large éventail de services en matière de santé et de soins personnels aux personnes résidant au Canada qui, en raison de leur état de santé ou physique, ont besoin en tout temps de soins infirmiers, de soins personnels et d'autres services thérapeutiques et de soutien. – [ICIS ; 2024](#). Dans certaines provinces, d'autres termes sont employés, notamment CHSLD, établissements de soins de longue durée, établissements de soins prolongés ou établissement de soins en hébergement.



Qu'est-ce que l'approche FSSM?

Les FSSM misent sur les ressources communautaires et les foyers de soins afin de créer une approche de vieillissement à domicile positive, flexible et centrée sur la personne et ainsi améliorer la qualité de vie des personnes âgées et de leurs partenaires de soins.

Étant donné l'augmentation des coûts des soins de longue durée en établissement partout au pays, des politiques ont cherché à retarder l'admission en foyer de soins^{1,2}. Des études ont également révélé que la vaste majorité des personnes âgées au Canada préféreraient vieillir chez elles, dans leur communauté, aussi longtemps que possible³. Cette situation a conduit à la mise sur pied de programmes et de services novateurs destinés à favoriser le vieillissement à domicile⁴, qui désigne la possibilité pour les personnes âgées d'avoir accès aux services et aux formes de soutien social et de soins de santé nécessaires pour vivre chez elles ou dans leurs communautés en toute sécurité et de

façon autonome aussi longtemps qu'elles le désirent ou le peuvent⁵.

Une équipe de recherche, dirigée par Suzanne Dupuis-Blanchard de l'Université de Moncton, a conçu un programme éclairé par des données probantes afin de remédier aux lacunes en matière de services appuyant le vieillissement à domicile au Nouveau-Brunswick et de proposer des solutions économiques en misant sur l'infrastructure et les ressources communautaires existantes⁶. Le programme présente des occasions d'améliorer les services et d'en faciliter l'accès et l'utilisation pour les personnes âgées.

Après une phase pilote menée avec succès, le programme a été diffusé dans plusieurs collectivités du Nouveau-Brunswick à la faveur d'une entente tripartite entre l'Université de Moncton, le ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick et Excellence en santé Canada (ESC). Le programme FSSM a été promu par le programme *Favoriser le vieillir chez soi* (FVCS) d'ESC, qui soutient les pratiques prometteuses dans ce domaine⁷.

Le programme FSSM renforce l'engagement communautaire et l'accès aux services de santé et aux services sociaux pour répondre aux besoins des personnes âgées. Par ces actions, le programme vise à permettre à davantage de personnes âgées de vieillir chez elles, à améliorer leur qualité de vie, à renforcer leur sentiment d'appartenance et d'utilité, à mieux soutenir les partenaires de soins, à réduire les visites évitables aux services d'urgence et à encourager la santé du personnel pour favoriser des soins et services de santé sûrs et de qualité.

Principes des FSSM

Le FSSM est supervisé par un foyer de soins, où l'équipe du programme établit des partenariats et des collaborations avec la communauté afin de répondre aux besoins en matière de soutien et de services au vieillissement à domicile, en atteignant les objectifs et en comblant les lacunes dans le domaine. Ensemble, des personnes âgées, des partenaires de soins, des membres de la communauté, des organismes et l'équipe du programme FSSM recensent les services existants ou mettent sur pied de nouveaux services sociaux et de santé gratuits pour les personnes âgées et leurs partenaires de soins, en s'appuyant sur les ressources communautaires et du foyer de soins. Ce modèle communautaire suppose de cultiver des liens solides, de concevoir le vieillissement comme un processus positif dans le cadre duquel les personnes âgées sont valorisées et actives au sein de la collectivité, et de favoriser leur autonomie.

Activités principales d'un établissement FSSM

Le programme FSSM surmonte les obstacles au maintien à domicile grâce à une approche centrée sur la personne et la communauté, qui consiste à fournir des services coordonnés et intégrés aux personnes âgées et à leurs partenaires de soins. Les foyers de soins fournissent un espace physique et un soutien administratif au personnel pour les activités du programme, mettant à son service leur connaissance avérée de la communauté locale, de ses ressources communautaires, ainsi que leur expérience du vieillissement.

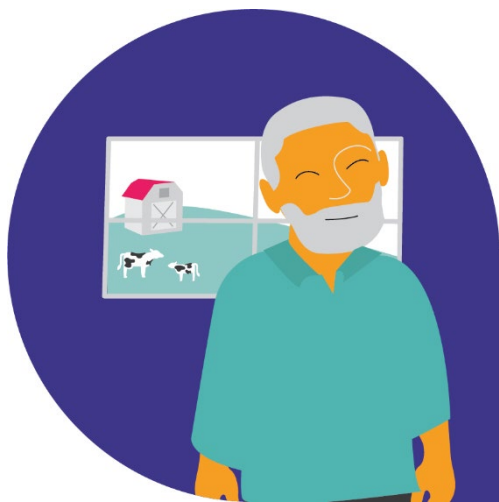
Voici les activités principales :

- Mobilisation des foyers de soins, des personnes âgées, des partenaires de soins et des organismes communautaires dans la formation de partenariats
- Évaluation des besoins des personnes âgées à l'échelle locale
- Sélection et co-conception de services adaptables et flexibles répondant aux besoins identifiés
- Orientation des personnes âgées et de leurs partenaires de soins vers des services favorisant le vieillissement à domicile
- Réalisation d'un inventaire continu des ressources
- Amélioration continue, en collaboration avec les personnes âgées et leurs partenaires de soins, des services qui leur sont destinés
- Promotion des services de soutien offerts aux personnes âgées et à leurs partenaires de soins
- Gestion et suivi des données des personnes participantes et des membres de la communauté
- Évaluation et présentation des résultats et des retombées du programme
- Planification de la pérennisation

Un programme flexible et adaptable

La gamme de services du programme se doit d'être flexible, afin de répondre aux défis du vieillissement en fonction des ressources, des besoins et des préférences de la communauté. Les services sont déterminés et classés par ordre de priorité d'après une évaluation des besoins de la communauté. Une réévaluation régulière de leur utilisation, de leur qualité et de leur pertinence au regard des principaux besoins de la communauté est réalisée. Les services visent un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Améliorer l'accès aux soutiens et aux services favorisant le vieillissement à domicile
- Proposer des initiatives de santé sociale pour contrer l'isolement social et la solitude
- Approfondir les connaissances sur les questions de santé relatives au vieillissement à domicile et améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes âgées et de leurs personnes proches aidantes
- Sensibiliser davantage la communauté au vieillissement en santé et à l'importance du vieillissement à domicile



Le programme FSSM est-il adapté à la province, au territoire ou à la région?

Objectifs de cette section

Cette section permet d'évaluer si le programme est adapté à votre province, territoire ou région en réfléchissant aux questions suivantes :

- Le programme FSSM cadre-t-il avec les priorités stratégiques et relatives?
- Les conditions sociales, politiques et économiques sont-elles propices à la mise en œuvre du programme FSSM?
- L'infrastructure communautaire et de foyers de soins peut-elle accueillir le programme FSSM?

En consultant cette section, n'oubliez pas qu'il pourrait être nécessaire d'adapter la version du programme mise en œuvre au Nouveau-Brunswick à vos ressources, contextes et besoins locaux. Pour appuyer la planification et la mise en œuvre du programme, nous vous invitons à noter toute modification pertinente pour votre province, territoire ou région.

Le programme FSSM cadre-t-il avec les priorités stratégiques et relatives?

Pourquoi est-ce important?

L'alignement de la mission du programme sur les engagements et les objectifs stratégiques du gouvernement établit une base plus solide pour la mise en œuvre, facilite la recherche de sources de financement et permet de tirer parti des ressources gouvernementales appuyant les objectifs du programme.

Points à prendre en compte

- Quels plans d'action, politiques ou engagements gouvernementaux correspondent à ce programme et à ses bénéficiaires et résultats escomptés?
- Existe-t-il des possibilités de financement compatibles avec les objectifs de ce programme?
- Des initiatives sont-elles déjà destinées à cette population? En quoi ce programme s'en distingue-t-il? Le programme FSSM répondra-t-il à des besoins précis non comblés par les programmes existants?

Mises en situation

Exemple n° 1 :

Une équipe évaluant le programme FSSM constate que l'accord pour vieillir dans la dignité conclu avec le gouvernement fédéral l'année dernière offre du financement à la province afin d'améliorer l'accès aux soins à domicile et communautaires⁸. Cependant, aucune autre initiative provinciale ne cadre actuellement avec le programme FSSM, ce qui met en évidence des lacunes en matière de soutien au vieillissement en santé. Ces lacunes révèlent un besoin de programmes visant à améliorer l'accès des personnes âgées aux services.

1

Exemple no 2 :

Une équipe évaluant ce programme note qu'il s'accorde parfaitement avec les priorités fédérales et provinciales. Les objectifs du programme FSSM cadrent avec ceux de l'accord pour vieillir dans la dignité⁸, jugés prioritaires par le gouvernement pour permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles. Cette année, des fonds supplémentaires ont été accordés aux programmes provinciaux de soins aux personnes âgées, et un programme de promotion du vieillissement à domicile soutenu par le gouvernement et des partenaires externes est déjà en place. Si la pérennité du programme actuel n'est pas garantie, le FSSM pourrait combler ces lacunes en tirant parti des ressources et des partenariats établis pour renforcer et stabiliser le soutien aux personnes âgées.

2

Les conditions sociales, politiques et économiques sont-elles propices à la mise en œuvre du programme FSSM?

Pourquoi est-ce important?

Les conditions politiques et économiques actuelles sont des facteurs déterminants du succès de ce programme et doivent être prises en compte. L'évolution des priorités gouvernementales et de la situation économique peut se répercuter sur le financement et affecter autant les investissements dans les programmes que la pérennité des modèles de financement nécessaires à leur fonctionnement.

Lorsque les engagements de financement varient, les programmes sont soumis à une pression importante qui rend difficiles la prestation de services suivis et de qualité et la rétention de personnel qualifié.

Points à prendre en compte

- Comment la portée, les objectifs et les bénéfices et résultats escomptés de ce programme cadrent-ils avec les priorités politiques actuelles?
- Des changements notables en matière de dépenses provinciales ou territoriales affecteraient-ils la pérennité du financement pour ce programme?
- Des élections susceptibles de freiner le lancement ou la pérennité de ce programme se profilent-elles?

Mises en situation

Exemple n° 1 :

Les conditions politiques et économiques sont loin d'être idéales pour la mise en œuvre du programme FSSM. Un nouveau gouvernement provincial vient d'être élu. La direction du programme redoute que de nouvelles initiatives prennent le pas sur celui-ci, et que l'on juge suffisants les programmes existants favorisant le vieillissement en santé.

L'équipe qui évalue ce programme mobilise des responsables des politiques et des leaders communautaires afin de comprendre leurs intérêts et priorités et de mesurer l'importance qu'ils accordent aux programmes favorisant le vieillir chez soi. À l'échelle locale, des membres de l'Assemblée législative ont fait du soutien aux personnes âgées un enjeu majeur de leur campagne de réélection, ouvrant une possibilité stratégique d'accroître l'appui à ce programme.

Afin de susciter de l'intérêt, l'équipe rédige des messages clairs et convaincants adaptés à différents publics en fonction de leurs connaissances et de leurs priorités. Ces messages sont étayés par des recommandations précises, des mesures concrètes et des liens avec les priorités actuelles. Le lancement du programme est choisi pour coïncider avec les cycles budgétaires et les rencontres provinciales à venir.

1

Exemple n° 2 :

Le programme est envisagé dans une province où le gouvernement est stable. Le gouvernement a renforcé sa capacité interne à soutenir une stratégie de vieillissement en santé et noué des partenariats solides avec des partenaires communautaires, des universitaires et des responsables à divers paliers de gouvernement. Le soutien social à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées est également fort, ce dont témoignent les investissements dans les collectivités-amies des aînés. Le programme FSSM devrait profiter de conditions sociétales, politiques et économiques propices à sa mise en œuvre.

L'infrastructure communautaire et de foyers de soins peut-elle accueillir le programme FSSM?

Pourquoi est-ce important?

À l'échelle provinciale, territoriale ou régionale, l'évaluation des caractéristiques systémiques, des structures et des ressources est essentielle pour déterminer la meilleure façon d'appuyer le programme FSSM et les éléments existants exploitables.

Points à prendre en compte

Le programme FSSM a été conçu pour s'appuyer sur l'infrastructure des foyers de soins. Les modèles de financement des soins de longue durée varient considérablement au Canada et reposent sur différentes proportions d'établissements publics et privés, sans but non lucratif ou à but lucratif. Au Nouveau-Brunswick, les foyers de soins sont privés; 86 % sont sans but lucratif et 14 % sont à but lucratif⁹.

Comment les foyers de soins sont-ils financés dans votre province, territoire ou région? Quelle incidence cela peut-il avoir sur le nombre d'établissements intéressés par le programme?

Au Nouveau-Brunswick, le ministère du Développement social supervise le portefeuille des soins de longue durée, qui cadre bien avec la priorité accordée par le FSSM au soutien communautaire et social aux personnes âgées. Cette structure gouvernementale a non seulement favorisé la compréhension des principes et de l'objectif du FSSM, mais aussi contribué à l'établissement d'une collaboration fructueuse entre le ministère de la Santé et le ministère du Développement social qui a permis au programme de s'aligner sur leurs mandats respectifs.

Quelles infrastructures actuelles (organismes, comités, modèles de financement) pourraient appuyer la mise en œuvre dans les établissements participants?

Il importera également de consulter les partenaires qui connaissent bien la réglementation régissant les soins de longue durée dans votre province ou territoire afin de recenser les exigences réglementaires qui pourraient faciliter ou freiner la mise en œuvre. Étant donné que les foyers de soins fournissent l'espace physique et la supervision administrative du programme FSSM, il est essentiel d'envisager toute incidence sur leur capacité à respecter les normes et les règles pertinentes.

Mises en situation

1

Exemple n° 1 :

Après examen, il existe des différences majeures entre cette administration et le Nouveau-Brunswick en matière d'infrastructures et de structure gouvernementale chargées du dossier des personnes âgées. Sous cette administration, un modèle de soutien gouvernemental différent pourrait être nécessaire et éventuellement exiger des partenariats avec d'autres ministères. L'équipe du programme pourrait devoir souligner à nouveau la vocation du FSSM à combler les lacunes en matière de soutien social et communautaire au vieillissement chez soi.

Dans cet exemple, la province ou le territoire abrite une plus grande proportion de foyers de soins financés par le secteur public. L'équipe du programme examine comment les différences quant à la structure de propriété peuvent affecter les motivations et les facteurs de participation dans sa province et a décidé d'intégrer une évaluation à la phase pilote afin de mieux comprendre ce qui suscite l'intérêt pour le programme selon le type de propriété.

2

Exemple n° 2 :

L'équipe qui évalue ce programme constate des parallèles entre les objectifs du FSSM et la structure du secteur des soins de longue durée dans cette région. L'importance accordée par le programme au soutien social et communautaire devrait être bien comprise et s'accorder avec les priorités locales. En outre, les foyers de soins de la région ont une structure de propriété similaire : la plupart sont des organismes privés sans but lucratif.



Premiers pas avec le programme FSSM

Objectifs de cette section

La section précédente vous a aidé à évaluer la pertinence du programme FSSM pour votre province, territoire ou région. Cette section détaille certains facteurs importants à considérer au début de la planification de la mise en œuvre du FSSM. Nous vous recommandons de consulter au plus tôt des leaders au sein des ministères et d'organismes affiliés responsables des soins à domicile et communautaires, des services de soutien social et des services aux personnes âgées. Au Nouveau-Brunswick, il s'agissait notamment du sous-ministre du Développement social et de membres de l'Assemblée législative, dont le soutien a grandement contribué à la large adoption du programme.

Étapes suivantes :

- Établir des liens et des partenariats authentiques
- Évaluer les ressources et le financement
- Mettre à profit les capacités du leadership
- Déterminer quelles régions et collectivités pourraient bénéficier du programme
- Élaborer un plan adapté de mise en œuvre et de pérennisation

Établir des liens et des partenariats authentiques

Le programme FSSM mise sur des partenariats multidimensionnels : avec des agences gouvernementales pour obtenir un financement durable, des partenaires provinciaux pour le soutien

à la mise en œuvre, des partenaires nationaux comme ESC pour le partage de ressources et des partenaires communautaires pour l'exécution du programme à l'échelle locale.

Objectif : Tirer parti de partenariats existants et cultiver de nouvelles relations stratégiques pour accroître les retombées du FSSM.

Points à prendre en compte

- Quels partenariats avec le gouvernement provincial ou territorial pourraient être établis? Quels secteurs du gouvernement soutiennent actuellement les personnes âgées (par exemple, soins à domicile, santé, soutien social)? Quels partenariats existants pourraient être mis à profit?
- Quels partenariats avec des organismes régionaux, provinciaux ou territoriaux pourraient être établis ou mis à profit pour appuyer ce programme?
- Des partenariats ou des liens existants avec des partenaires et des organismes communautaires pourraient-ils être mis à profit?
- Quels sont les organismes ou les personnes qui possèdent de l'influence dans ce secteur?
- Quels sont les objectifs de chaque partenariat? Qu'attend-on de chaque partenaire à l'appui de cette initiative?

Mises en situation

1

Exemple n° 1 :

L'équipe qui évalue ce programme cible les secteurs du gouvernement responsables des principaux aspects de la stratégie provinciale à l'égard des personnes âgées. L'équipe constate la nécessité d'une meilleure connaissance des organismes actifs dans ce domaine. Ensuite, elle consulte les personnes responsables au sein du gouvernement afin de se représenter le travail réalisé dans ce domaine et d'envisager des partenariats potentiels.

2

Exemple n° 1 :

L'équipe recense rapidement les programmes complémentaires destinés aux personnes âgées dans la région, dont un partenariat solide avec un groupe d'universitaires qui apportent leur expertise en matière d'évaluation. Ces programmes pourraient servir de modèles au financement du FSSM. En outre, une relation bien établie avec ESC fournirait un soutien à la mise en œuvre. L'équipe a une vision claire des secteurs gouvernementaux et des leaders actuellement responsables de la stratégie provinciale à l'égard des personnes âgées.

Évaluer les ressources et les outils

Le coût et la valeur perçue constituent souvent des facteurs déterminants dans l'adoption et la mise en œuvre de programmes. Le programme FSSM doit être financé pour permettre aux établissements d'en assumer la planification, puis le fonctionnement. Un financement permanent est nécessaire pour appuyer les établissements participants.

Objectif : Estimer les besoins en ressources et en financement du programme FSSM afin d'évaluer sa compatibilité avec les budgets existants et les possibilités de mise en œuvre dans votre province, territoire ou région.

Points à prendre en compte

Au Nouveau-Brunswick, les précédents sites de mise en œuvre ont présenté des budgets pour le personnel, l'administration du programme, la prestation de services de santé, le transport et d'autres coûts du programme, le tout se chiffrant en moyenne à 200 000 \$ par an. Votre province, territoire ou région pourrait devoir adapter ce modèle en fonction des ressources et des besoins locaux. Par exemple, des fonds ont été alloués au recrutement du personnel qui aidera à coordonner ce programme. Votre province, territoire ou région pourrait déjà disposer de structures ou de postes à même de combler ces besoins.

Les coûts directs associés au financement de chaque établissement doivent être évalués, au même titre que les économies permises par le maintien des personnes en dehors des systèmes publics de soins de longue durée et des services d'urgence. Votre administration pourrait commencer par étudier les possibilités de financement associées aux [accords pour vieillir dans la dignité](#)⁸ propres à votre province ou territoire.

- Quelles possibilités de financement sont offertes pour appuyer ce programme?
- Les besoins en ressources correspondent-ils à des programmes comparables dans votre province, territoire ou région?
- Les besoins de financement de ce programme sont-ils réalistes et viables pour votre province, territoire ou région?
- Existe-t-il des organismes actuellement financés par le gouvernement qui correspondent aux objectifs du programme? De quelle manière ces structures de financement pourraient-elles être mises à profit?

Mises en situation

1

Exemple n° 1 :

L'équipe qui évalue ce programme apprend que l'année dernière, un financement supplémentaire visant à améliorer l'accès aux soins communautaires et à domicile a été annoncé dans le cadre de l'accord bilatéral pour vieillir dans la dignité⁸. Le budget provincial de cette année prévoit des investissements accrus dans les services communautaires destinés aux personnes âgées. Toutefois, la province offre un nombre limité de modèles de financement des foyers de soins desquels s'inspirer dans le cadre d'une phase pilote. La personne responsable contacte ESC pour en savoir plus sur les modèles de financement adaptés au programme FSSM.

2

Exemple n° 2 :

L'équipe qui évalue ce programme confirme qu'un financement supplémentaire visant à améliorer l'accès aux soins communautaires et à domicile a été annoncé l'année dernière dans le cadre de l'accord bilatéral pour vieillir dans la dignité. Le budget provincial alloue désormais du financement à l'élargissement des services communautaires et à domicile destinés aux personnes âgées et mentionne en particulier un programme communautaire qui leur permet de bénéficier de services de soutien à domicile non médicaux. Déjà en vigueur depuis plusieurs années, ce programme correspond bien au FSSM et fournit un modèle pour en concevoir l'approche de financement.

Mettre à profit les capacités du leadership

Réfléchissez aux capacités de leadership nécessaires à ce programme et à l'expertise requise pour le promouvoir, établir des partenariats et mobiliser des ressources. Vous devrez mobiliser des leaders du gouvernement qui possèdent une connaissance détaillée de la stratégie sur le vieillissement, des politiques et des lois pertinentes, des programmes en vigueur, des agents et agentes de liaison communautaires et des principaux partenaires au sein du système de santé de la province.

Objectif : Identifier les personnes-ressources susceptibles d'apporter un soutien systémique à la promotion de cette nouvelle initiative.

Points à prendre en compte

Les idéologies, systèmes de croyances et normes des personnes qui défendent un programme influent considérablement sur la capacité du programme à obtenir du soutien et à maintenir ses

principes fondamentaux. Un ensemble de principes fondamentaux au cœur du programme FSSM est essentiel à son succès :

- Existe-t-il des leaders à l'échelle provinciale, territoriale et régionale qui comprennent et estiment les approches du développement communautaire fondées sur les atouts et qui pourraient défendre ce programme?
- Connaissez-vous des leaders dotés d'une solide connaissance des programmes sociaux et de santé destinés aux personnes âgées?
- Y a-t-il des leaders qui ont promu des programmes semblables par le passé?

Mises en situation

1

Exemple n° 1 :

Un membre chevronné de l'équipe qui collabore avec l'équipe de direction de la stratégie sur le vieillissement de la région constate que des progrès notables ont été réalisés pour améliorer la qualité des services de soins à domicile. Toutefois, les capacités de leadership sont limitées dans les programmes de services communautaires et sociaux et les programmes reposant sur une approche du développement communautaire fondée sur les atouts. La personne responsable au sein du gouvernement décide de miser sur les forces actuelles de l'équipe de direction et des programmes existants, et élabore un plan pour diffuser de la documentation qui souligne l'orientation particulière du FSSM et l'importance d'une approche du développement communautaire fondée sur les atouts.

2

Exemple n° 2 :

L'équipe qui évalue ce programme identifie, à plusieurs échelons, des leaders susceptibles de le promouvoir. Le gouvernement possède une vaste expérience dans ce domaine; un grand nombre de hautes et hauts responsables promeuvent avec succès des programmes communautaires qui intègrent une approche du développement communautaire fondée sur les atouts.

Déterminer quelles régions et collectivités pourraient bénéficier du programme

Pour l'heure, le programme FSSM a été mis en œuvre par des foyers de soins situés dans des régions urbaines, rurales et éloignées du Nouveau-Brunswick. Déterminer quelles communautés ont accès à des programmes et à des services dans votre province ou territoire peut vous aider à recenser les ressources et à répartir uniformément les services dans votre région. Cela favorisera

un accès équitable aux programmes sociaux et de santé qui aident les personnes âgées à vieillir chez elles.

Objectif : Déterminer quelles régions ou collectivités pourraient bénéficier du programme.

Points à prendre en compte

Vous pouvez utiliser les sources de données existantes pour recueillir des statistiques sur les besoins des personnes âgées dans votre province, territoire ou région, ainsi que de l'information sur les programmes existants et les données sur l'utilisation du système de santé.

Il pourrait être utile de commencer à recenser les collectivités qui ont besoin de services supplémentaires pour aider les personnes âgées à vieillir chez elles, ainsi que les communautés rurales ou éloignées dans lesquelles l'accès aux services et programmes existants est limité.

En 2019, [Emploi et Développement social Canada a publié un rapport](#) sur la mesure dans laquelle les personnes âgées vivant au Canada sont appuyées aux fins du vieillissement chez soi¹⁰. Consultez l'annexe C de ce rapport pour commencer à vous renseigner sur les services offerts dans votre province, territoire ou région et tenez compte des éléments suivants :

- Si des programmes existent déjà, il est essentiel de déterminer leurs points communs et leurs différences avec le programme FSSM.
- Quelles communautés sont servies par ces programmes? Où constate-t-on des lacunes? Où trouve-t-on des programmes sur lesquels s'appuyer?

En 2023, le [National Institute on Aging a publié un rapport](#) présentant les résultats de son [sondage de 2023 sur le vieillissement au Canada](#), comprenant 10 indicateurs du vieillissement sain¹¹.

Chaque section compare brièvement les résultats d'une région à l'autre. Ce rapport pourrait vous servir à recueillir de l'information sur ce que l'on sait des besoins des personnes âgées dans votre province, territoire ou région. À ce stade, il pourrait également être utile de consulter le plan d'action prévu pour votre province ou territoire dans le cadre des [accords bilatéraux pour vieillir dans la dignité](#) finalisés en 2023-2024⁸.

Depuis 2007, la plupart des régions et des provinces au Canada promeuvent des initiatives de collectivités-amies des personnes âgées. Il existe aujourd'hui des programmes actifs inspirés par cette initiative partout au Canada. La page de renvoi [collectivités-amies des aînés](#) pourrait vous aider à explorer l'offre actuelle de services dans votre province, territoire ou région et à déterminer où il subsiste des lacunes¹². Si certains programmes peuvent avoir une portée différente de celle du programme FSSM, il reste intéressant d'envisager des partenariats ou d'étudier leur modèle de financement.

Mises en situation

1

Exemple n° 1 :

En examinant les sources de données disponibles, l'équipe consulte le rapport du National Institute on Aging (2023) et la page de renvoi de l'initiative Collectivités-amies des aînés. Ces sources font état d'un nombre limité de programmes en vigueur. Toutefois, elles révèlent également que plusieurs collectivités participent à l'initiative Collectivités-amies des aînés. Cette initiative peut servir de point de départ pour en apprendre davantage au sujet des collectivités participantes et des types de programmes et de services qui y sont offerts.

2

Exemple n° 2 :

Les sources de données à l'échelle provinciale sont consultées afin de répertorier les programmes favorisant le vieillissement à domicile et de savoir quelles régions en bénéficient. En outre, il s'avère que la province réalise des portraits de sa communauté de personnes âgées pour appuyer la planification à l'échelle locale. Ces portraits fournissent des analyses démographiques et des indicateurs clés – conditions de logement, statut économique, santé mentale et physique, recours aux services de santé et résumé des ressources actuelles – qui peuvent servir de base pour déterminer quelles régions et collectivités bénéficieraient du FSSM.

Élaborer un plan de mise en œuvre et de pérennisation adapté

La mise en œuvre doit être adaptée à la réalité provinciale, territoriale ou régionale. Les bonnes conditions pour la mise en œuvre doivent être réunies. Il s'agit de déterminer les ressources humaines susceptibles d'appuyer la planification, la coordination, les communications, la mise en œuvre, l'évaluation, le financement, les mesures de responsabilisation et la pérennisation.

Objectifs : Recenser les besoins et les services de soutien offerts qui peuvent contribuer à la mise en œuvre du programme FSSM.

La mise en œuvre du programme FSSM au Nouveau-Brunswick s'est appuyée sur un partenariat entre le gouvernement provincial, ESC et une équipe du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Moncton. Ce partenariat a soutenu un plan de mise en œuvre et un programme d'évaluation provinciaux rigoureux, et aidé de façon décisive ESC et les partenaires gouvernementaux à comprendre les éléments et les données probantes du programme.

ESC a conçu un modèle exhaustif et des ressources de soutien pour orienter la mise en œuvre et la diffusion du programme FSSM au Nouveau-Brunswick. ESC a notamment prêté main-forte à la promotion du programme et de ses bénéficiaires escomptés, au recrutement de collectivités intéressées par la mise en œuvre d'un programme FSSM, à une évaluation de l'état de préparation, à l'inscription des établissements, à la mise en œuvre sur place et à l'évaluation.

Au Nouveau-Brunswick, ESC, l'Université de Moncton et le ministère du Développement

social ont collaboré afin de désigner des accompagnatrices et accompagnateurs dotés des connaissances et des compétences requises pour appuyer la mise en œuvre du programme FSSM et en garantir l'alignement sur les priorités stratégiques de la province.

Outre les documents décrits plus haut, ESC a collaboré avec l'Université de Moncton et le ministère du Développement social pour appuyer la planification, l'élaboration et la prestation de formations en mise en œuvre destinées au réseau d'établissements participants dans la province.

ESC a également fourni des conseils à l'équipe provinciale de soutien à la mise en œuvre (Université de Moncton et ministère du Développement social) afin d'appuyer les établissements dans leur processus de documentation, dont le suivi de la participation au programme, l'exploitation des données en vue d'améliorer leurs services et la pérennisation du programme. Les processus et documents servant à appuyer les établissements lors de la mise en œuvre ont été conçus en adéquation avec les exigences de financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

En tenant compte des soutiens décrits ci-dessus :

- Existe-t-il des partenariats entre des ministères et des organismes au sein de votre province, territoire ou région qui pourraient appuyer la mise en œuvre?
- Quelle a été l'approche de recrutement dans votre province, territoire ou région pour des programmes semblables par le passé? Quels succès obtenus dans ce cadre pourraient être mis à profit?
- Comment les capacités au sein de la province, du territoire ou de la région

ont-elles été renforcées pour appuyer la mise en œuvre du programme?
Quels succès obtenus dans ce cadre pourraient être mis à profit?

- Quels sont les types de données probantes nécessaires pour démontrer le succès ou les retombées du programme dans votre province, territoire ou région?
- Quels autres partenaires au sein de la province, du territoire ou de la région pourraient appuyer la supervision et l'évaluation?
- Quel type de soutien supplémentaire pourrait aider votre province, territoire ou région à mettre en œuvre le programme FSSM avec succès?

Résumé et conclusion

Le programme FSSM offre une possibilité prometteuse à de nombreuses administrations cherchant à améliorer le soutien aux personnes âgées dans leurs collectivités en encourageant une approche du vieillissement à domicile souple et centrée sur la personne. Le FSSM est un service intégré qui s'inscrit dans le continuum de soins existant au sein des provinces et territoires : il met à profit les ressources communautaires et les foyers de soins pour améliorer l'accès à des services médicaux et sociaux. Ce guide propose une méthode exhaustive pour évaluer la pertinence du programme FSSM, en fonction de sa cohérence stratégique avec les priorités du gouvernement, des conditions politiques et économiques, et de l'infrastructure en place dans les foyers de soins et les collectivités.

Une mise en œuvre réussie exige de la planification, l'établissement de partenariats stratégiques et une détermination à répondre aux besoins particuliers de populations diverses. Ce document souligne qu'une collaboration précoce avec des partenaires clés – responsables du gouvernement, organismes communautaires, défenseurs et défenseuses travaillant dans ce secteur – est essentielle pour comprendre le contexte de mise en œuvre.



Références

1. Globerman S. *Aging and expenditures on health care*. Institut de recherche Fraser. Mars 2021. <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/aging-and-expenditures-on-health-care.pdf>
2. Deloitte. *Crise des soins aux aînés au Canada : répondre à une demande deux fois plus grande*. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. 25 mars 2021. <https://digitallibrary.cma.ca/link/digitallibrary53>
3. National Institute on Ageing. *Points de vue sur les soins de longue durée en temps de pandémie : ce que pense la population canadienne à la lumière de la COVID-19*. Toronto (Ont.) 2021. <https://digitallibrary.cma.ca/link/digitallibrary5>
4. Excellence en santé Canada. *Pratiques prometteuses favorisant le vieillir chez soi*. 2023. <https://www.healthcareexcellence.ca/fr/notre-action/tous-les-programmes/favoriser-le-vieillir-chez-soi/pratiques-prometteuses-favorisant-le-vieillir-chez-soi/>
5. Gouvernement du Canada. *Penser à vieillir chez soi*. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/forum-federal-provincial-territorial-aines/vieillir.html>
6. Dupuis-Blanchard S., O. Gould. Foyer de soins sans mur pour vieillir chez soi. *Canadian Journal on Aging/La Revue canadienne du vieillissement*. Décembre 2018;37(4) : 442-449.
7. Excellence en santé Canada. *Favoriser le vieillir chez soi*. 2023. <https://www.healthcareexcellence.ca/fr/notre-action/tous-les-programmes/favoriser-le-vieillir-chez-soi/>
8. Gouvernement du Canada. *Travailler ensemble pour améliorer les soins de santé au Canada : Accords bilatéraux pour travailler ensemble*. 2024. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/ententes-en-matiere-de-sante/priorites-partagees-matiere-sante/accords-bilateraux-travailler-ensemble.html>
9. Institut canadien d'information sur la santé. *Les foyers de soins de longue durée au Canada : combien y en a-t-il et qui en sont les propriétaires?* 2024. <https://www.cihi.ca/fr/les-foyers-de-soins-de-longue-duree-au-canada-combien-y-en-a-t-il-et-qui-en-sont-les-proprietaires>
10. Gouvernement du Canada. *Soutiens communautaires de base pour vieillir dans sa collectivité*. 2019. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/forum-federal-provincial-territorial-aines/soutiens-communautaires-base.html>
11. Iciaszczyk N., et coll. *Perspectives on Growing Older in Canada: The 2023 NIA Ageing in Canada Survey*. Toronto (Ont.):National Institute on Ageing. Université métropolitaine de Toronto. 2023. <https://static1.squarespace.com/static/5c2fa7b03917eed9b5a436d8/t/65b9aab2aa98045d41111da0/1706666677745/2023+NIA+Ageing+in+Canada+Survey.pdf>
12. Gouvernement du Canada. *Collectivités-amies des aînés*. 2024. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/vieillissement-aines/collectivites-amies-aines.html>